



## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 21 MAI 2025**

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 21 mai 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République a lancé un vibrant appel à tous les acteurs politiques et à l'ensemble des forces vives de la Nation pour une participation inclusive et un succès du dialogue national consacré au Système politique dont il présidera la cérémonie d'ouverture le 28 mai 2025. Il a demandé au Ministre de l'Intérieur, en relation avec son cabinet et le Facilitateur général, de veiller à l'invitation des représentants de toutes les parties prenantes (partis politiques, société civile, centrales syndicales, organisations d'employeurs, notabilités religieuses et coutumières, organisations de jeunes et de femmes...) et à la bonne organisation des travaux.

Le Chef de l'Etat a évoqué le rôle fondamental que la diaspora sénégalaise doit jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation. Il a adressé ses chaleureuses félicitations aux Sénégalais de l'extérieur pour leur contribution significative à la vie politique, économique et sociale, ainsi qu'au rayonnement culturel de notre pays. Il a demandé au Gouvernement d'accorder une attention particulière aux doléances administratives (délivrance des cartes nationales d'identité, de passeports et autres documents consulaires et sociales, paiements des pensions, assistance et suivi de leurs droits sociaux) ainsi qu'aux suggestions et propositions des Sénégalais de l'extérieur. Il a invité le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères et le Secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'extérieur à prendre toutes les dispositions afin d'assurer un service de proximité à nos compatriotes vivant à l'étranger par une mobilisation soutenue de nos missions diplomatiques et consulaires.

Le Président de la République a, par ailleurs, demandé au Gouvernement de valoriser davantage les compétences, l'expertise et le savoir-faire multisectoriels des Sénégalais de l'extérieur et d'accompagner leurs projets et investissements en cohérence avec les priorités de l'Agenda national de Transformation. C'est tout le sens de la montée en puissance de la plateforme numérique Tabax Sénégal ([www.tabaxsenegal.sn](http://www.tabaxsenegal.sn)) qu'il convient de mieux vulgariser auprès de nos compatriotes établis à l'étranger. Dans cette dynamique, il a engagé le Premier Ministre à restructurer, pour plus d'efficacité, les dispositifs d'orientation, d'encadrement, d'accompagnement et de financement des projets et activités économiques des Sénégalais de l'extérieur, notamment le Fonds d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (FAISE). Au regard de l'importance primordiale qu'il accorde à nos compatriotes vivant à l'étranger, il a demandé au Gouvernement de prendre les dispositions appropriées en vue d'assurer l'organisation, en décembre 2025, à Dakar, de la première édition de la Journée

nationale de la Diaspora. Cette grande rencontre nationale sera l'occasion de valoriser et de capitaliser toutes les initiatives de la Diaspora dans la consolidation d'un Sénégal souverain, juste, prospère et arrimé aux valeurs fortes de solidarité, d'inclusion et d'unité nationale.

Le Chef de l'Etat a insisté sur l'importance qu'il accorde à la préparation du prochain débat d'orientation budgétaire prévu à l'Assemblée nationale avant fin juin 2025. Ce rendez-vous devant la représentation nationale doit être l'occasion pour le Gouvernement de présenter la nouvelle stratégie économique, budgétaire et financière de l'Etat, mais également d'accélérer la mise en œuvre des réformes et programmes visant la transformation soutenue du pays dans tous les secteurs. Il a demandé au Premier Ministre de veiller, en relation avec le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et le Ministre des Finances et du Budget, à une bonne préparation du débat d'orientation budgétaire, notamment la finalisation concertée du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle, marquant une étape fondamentale dans la consolidation de la transparence dans la gestion des finances publiques. Par ailleurs, il a indiqué au Premier Ministre la nécessité de veiller à la supervision des activités liées au forum « Invest in Sénégal » prévu les 07 et 08 octobre 2025 en cohérence avec notre stratégie de coopération internationale et de promotion de partenariats gagnant-gagnant.

Le Président de la République a évoqué la question du repositionnement stratégique de la filière anacarde dans l'économie nationale, particulièrement dans la région naturelle de Casamance où la commercialisation des récoltes d'anacarde constitue une activité économique majeure. Il a demandé au Gouvernement, au Ministre en charge du Commerce notamment, de prendre toutes les dispositions administratives, logistiques et sécuritaires en vue du bon déroulement de cette campagne. Il a aussi rappelé au Gouvernement l'impératif de renforcer les initiatives privées de transformation locale de la production d'anacarde afin de repositionner cette filière dans la stratégie nationale d'industrialisation.

Enfin, au titre de son agenda diplomatique, le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il visitera, le jeudi 22 mai 2025, avec son homologue de la République islamique de Mauritanie, la plateforme Grand tortue Ahmeyim (GTA).

Dans sa communication, Monsieur le Premier Ministre a rappelé le statut d'événement religieux d'importance nationale que revêt la fête de la Tabaski. C'est à ce titre qu'un Conseil interministériel a été consacré à sa préparation et à l'issue duquel des directives ont été formulées pour garantir des conditions optimales d'approvisionnement du marché national en moutons. Auparavant, par une lettre-circulaire adressée aux membres concernés du Gouvernement, Monsieur le Premier Ministre, avait pris des mesures relatives à l'assouplissement du contrôle des camions et véhicules transportant des moutons, à l'exonération des droits et taxes et à l'autorisation de la présence, à bord de chaque camion, de trois (03) bergers commis à la surveillance des animaux transportés, au renforcement de la sécurité publique et de la sécurité sanitaire sur l'ensemble des points de vente et le long du circuit de commerce de moutons. Le Premier Ministre, après s'être réjoui de la bonne application de ses directives, a invité les Ministres chargés des Forces armées, de la Sécurité

publique, des Finances et des Collectivités territoriales à s'assurer d'une application conforme et en tous lieux du territoire national, des prescriptions gouvernementales. Le Premier Ministre a indiqué qu'à la date du 18 mai 2025, le marché des moutons présente un nombre de 406 592, pour un objectif national de 830 000 têtes de bétail, soit un taux de 48,99% à trois semaines de la fête. La situation est également satisfaisante sur l'aménagement fonctionnel des points de vente, avec un objectif de 278 points officiels fixés par les Gouverneurs de Région. Il a souligné les tendances actuelles favorables des marchés de l'oignon et de la pomme de terre. En définitive, le Premier Ministre a demandé aux Ministres de veiller, jusqu'au terme fixé, à l'effectivité de toutes les mesures arrêtées. Sur le registre de la Solidarité nationale, le Premier Ministre suit, avec beaucoup d'attention, le déploiement des instruments publics d'assistance aux groupes vulnérables, pour leur permettre de pouvoir fêter la Tabaski dans la dignité.

Le Premier Ministre a rendu compte de sa visite d'amitié et de travail au Burkina Faso sur invitation de son homologue burkinabé le Premier Ministre Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO. A cette occasion, il a été reçu par le Président Ibrahim TRAORE à qui il a transmis un message de fraternité de son homologue sénégalais, le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE. Il a également participé à la cérémonie d'inauguration du mausolée du Président Thomas SANKARA, figure emblématique du panafricanisme. Le Premier Ministre a enfin remercié le peuple burkinabé pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

## **AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES :**

- le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires a fait une communication sur le bilan à mi-parcours des concertations sur le déploiement des pôles territoires.

## **AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES,**

### **Le Conseil a examiné et adopté :**

- le Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Institut national du Pétrole et du Gaz (INPG) ;
- le Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national des Transports aériens (CNTA).

## **AU TITRES DES MESURES INDIVIDUELLES,**

### **le Président de la République a pris les décisions suivantes :**

#### **Au titre du Ministère des Finances et du Budget :**

- **Monsieur Abdou Karim SOCK**, Planificateur, matricule n°616 020/M, est nommé Directeur du Contrôle budgétaire, en remplacement de Monsieur Bakar FAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- **Monsieur El Hadji Amadou COULIBALY**, Administrateur civil principal, matricule n°603 929/G, est nommé Directeur du Matériel et du Transit administratif, en remplacement de Monsieur Amadou Tidiane FALL appelé à d'autres fonctions ;
- **Madame Stéphanie Ange Pélagie DIOUF**, Administrateur civil, matricule de solde n°661 349/G est nommée Directeur des Pensions, en remplacement de Monsieur Abou AW appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Abou AW**, Conseiller en Planification, matricule n°516 574/H, est nommé Directeur de la Solde, en remplacement de Madame Stéphanie Ange Pélagie DIOUF, appelée à d'autres fonctions.

#### **Au titre du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture :**

- **Monsieur Hugues Diaz**, Conseiller aux affaires culturelles, matricule n° 515165/I, est nommé Directeur des Arts, en remplacement de Madame Khoudia Diagne ;
- **Monsieur Ibrahima Barry**, titulaire d'un Master en développement, Spécialité Gestion des Industries culturelles, matricule n° 662022/B est nommé Secrétaire général du Grand-Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose, en remplacement de Madame Fatou Gueye Sidibé Diallo ;
- **Madame Oumy Diakhaté**, Professeure de lettres, matricule n° 610 904/H est nommée Directrice générale de la Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano, en remplacement de Monsieur Ousmane Barro Dione.

Le Ministre de la Formation professionnelle et technique,  
Porte-parole du Gouvernement  
**Amadou Moustapha Njekk SARRE**